

**CALENDRIER 2020-2021 – CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**Premier cycle**

	<b>Trimestre automne 2020</b>	<b>Trimestre hiver 2021</b>	<b>Trimestre été 2021</b>
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	31 août	11 janvier	3 mai
Activités de la Rentrée	2 et 3 septembre	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	8 septembre	4 janvier	3 mai
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	22 septembre <sup>1</sup>	27 janvier <sup>1</sup>	21 mai <sup>1</sup>
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	22 septembre <sup>2</sup>	27 janvier <sup>2</sup>	21 mai <sup>2</sup>
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2021)	21 janvier (stage été 2021)	15 mai (stage automne 2021)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique <sup>3</sup>	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs – 1 <sup>re</sup> phase	19 au 30 octobre	1 <sup>er</sup> au 12 février	7 au 18 juin
Entrevues des stages coopératifs – 2 <sup>e</sup> phase	12 et 13 novembre	25 et 26 février	30 juin et 1 <sup>er</sup> juillet
Fin des stages coopératifs	18 décembre	16 avril	13 août
Fin du trimestre	23 décembre	30 avril	27 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	16 mai 28 et 29 août
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 7 septembre Jour de l'Action de grâce : 12 octobre	Vendredi saint : 2 avril Pâques : 3 au 5 avril	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet
Journées réservées aux activités étudiantes	3 septembre	27 janvier 30 avril (à compter de 17 h)	s/o
Semaine de relâche	19 au 23 octobre	1 <sup>er</sup> au 5 mars	29 juin au 3 juillet
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	Reportée en 2021	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	21 au 24 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers)

Note 1 : Ou selon les dates prévues en conformité à l'article 4.1.5 du Règlement des études

Note 2 : Ou selon les dates prévues en conformité à l'annexe 6 du Règlement des études

Note 3 : Au plus tard le 1<sup>er</sup> avril, et ce, pour les activités pédagogiques de 3 crédits dont les activités sont réparties normalement sur 15 semaines.